

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 19 février 2026

Economie circulaire : La Rochelle recycle ses tenues de services pour équiper les enfants des crèches

La Ville de La Rochelle vient de lancer une initiative innovante et solidaire au sein de ses crèches municipales : **le recyclage de tenues de service usagées des agents de la collectivité pour créer des vêtements et accessoires destinés aux enfants.**

Salopettes d'extérieur, pantalons, sacs ou encore tapis de jeux sont ainsi confectionnés à partir de vêtements professionnels en fin d'usage, puis adaptés aux besoins des tout-petits. Ce projet permet à la fois de donner une seconde vie à des textiles voués au rebut et de faciliter le quotidien des équipes de la petite enfance.



Pensée en lien avec les objectifs de transition écologique de la Ville, cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de **favoriser le réemploi, de réduire les déchets et d'encourager les sorties en extérieur** dans les crèches. Des tenues pratiques et résistantes permettent en effet de simplifier les temps d'habillage et de multiplier les moments passés dehors, au bénéfice du développement et du bien-être des enfants.

Déjà expérimenté avec succès dans d'autres collectivités, ce projet a été adapté au contexte rochelais grâce à l'implication des services municipaux de la petite enfance et de la transition écologique. Il illustre concrètement la capacité de la Ville de La Rochelle à s'inspirer de bonnes pratiques et à les décliner localement, au service d'une action publique responsable et innovante.

La Ville étudie désormais les possibilités de déploiement progressif de cette initiative dans l'ensemble de ses établissements d'accueil de la petite enfance.

Des crèches rochelaises éco-labellisées :

Cette action s'inscrit dans le cadre des engagements environnementaux des crèches de la Ville. En effet, plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant de La Rochelle s'investissent activement dans une démarche d'éco-labellisation. La crèche municipale des Minimes, pionnière en la matière, a ainsi obtenu deux labels, en 2018 puis en 2025.

Depuis son ouverture, le Relais Petite Enfance situé au cœur du parc Charruyer s'est également lancé dans cette voie. De son côté, la crèche de La Pallice mène, avec son équipe, un ambitieux projet de végétalisation de ses espaces extérieurs, afin d'éveiller les tout-petits à la nature.

Enfin, les crèches « La Maisonnée de Jéricho » et « Petit à Petit », labellisées écolo-crèche depuis de nombreuses années, multiplient les initiatives en faveur du développement durable et proposent aux familles une grande variété de projets éco-responsables.

Bureau presse / Responsable des relations médias
Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération
Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 - geraldine.de-oliveira@agglo-larochelle.fr